



Information sur le produit

CCM TACKS XR 80 SR

Numéro d'article : a3bf8602eb3950e75296c02a6fe5a007 / Fabricants: [CCM](#)



143,20 CHF

au lieu de 179,00 CHF (Vous économisez 35,80 CHF)

plus expédition

 **LIVRAISON GRATUITE** à partir de 150 CHF
(sauf objets encombrants)
Livraison entre le jeu. 29. oct. - lun. 02. nov. 2026

Plus de 10 en stock





Information sur le produit

Les protège-tibias CCM TACKS XR 80 SR sont destinés aux joueurs seniors qui recherchent, à l'entraînement comme en match, une protection fiable et un maintien parfait, sans pour autant compromettre inutilement leur mobilité. La coupe anatomique TACKS épouse parfaitement la jambe et garantit un confort optimal et une grande sécurité lors des changements de direction, des duels et des tirs bloqués.

- Type de produit : protège-tibias pour le hockey sur glace
- Coupe : forme anatomique TACKS avec un ajustement près du corps
- Zone de protection : tibia et genou
- Rotule : version renforcée pour absorber les forces d'impact
- Rembourrage : rembourrage intérieur confortable pour un grand confort de port
- Réglage : sangles réglables pour un maintien personnalisé
- Utilisation : entraînement et match
- Taille : SR

Dans le quotidien d'un club, il est particulièrement important de disposer d'un équipement qui ne nécessite pas d'ajustements constants. C'est précisément là que ce modèle révèle tous ses atouts : les protège-genoux restent stables même lors de mouvements rapides, tandis que le rembourrage assure un confort optimal pendant les longues séances sur la glace. Sa construction robuste est conçue pour résister aux contraintes typiques du hockey sur glace, notamment lors des chutes, des contacts dans la zone de tir ou lors du blocage de tirs bas. Ce modèle convient donc particulièrement aux joueurs qui recherchent une solution de protection solide et fiable dans la catégorie senior.

Pour un ajustement optimal, la taille doit être choisie de manière à ce que le genou et le tibia soient parfaitement positionnés dans les zones de protection prévues à cet effet.
